

Bernard DAVID
Conseiller municipal
12 Avenue du Maréchal Leclerc
06210 MANDELIEU

Mairie de Mandelieu
Avenue de la République

06210 MANDELIEU

Mandelieu, le 25 novembre 2007

A l'attention de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Par procès verbal de notification du 21 novembre 2007, vous m'avez accordé la possibilité d'intervenir en séance publique du conseil municipal du 26 novembre prochain concernant les vœux de 2007, et je vous en remercie.

D'une part, il vient d'être porté à ma connaissance qu'un dépôt de plainte au pénal concernant ce sujet avait été déposé avec constitution de partie civile auprès du procureur de la république de GRASSE.

De ce fait, il devient inopportun d'en débattre dans le cadre du conseil municipal, la justice tranchera.

D'autre part, les élus de l'opposition qui se sont concertés ce jour ont manifesté leur intention de se refuser à subir, comme cela a été le cas lors des derniers conseils municipaux, notamment les 11 juillet et 1^{er} octobre 2007, les invectives humiliantes et les paroles désobligeantes que vous leur avez adressées.

Le respect des électeurs et des élus de l'opposition ainsi que le droit d'expression de cette dernière n'étant pas dans ces conditions respectés, il a été décidé, à l'unanimité, de ne plus assister aux conseils municipaux susceptibles de porter atteinte à leur honorabilité.

En tout état de cause, par solidarité, je m'associe à cette décision. Dans ces conditions la présentation du débat d'orientation budgétaire se déroulera sans les élus de l'opposition.

Je vous prie Monsieur le maire, d'annexer le présent courrier au compte rendu du conseil municipal du 26 novembre 2007.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur la Maire, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Bernard DAVID